

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 24

Artikel: Orange
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CONTEUR VAUDOIS

Le wagon dans lequel Carnot était couché, Etait, dans son espèce, une superbe chose : Il était décoré, pomponné, guilloché, Fait de bois de poirier, mêlé de bois de rose. Carnot avait, d'ailleurs, une admirable pose : Raide sur les coussins de velours peluché !

Il était — pas Carnot, le wagon — long et large, Souple sur ses essieux et mœlleux comme un chat ! Il portait — Carnot, pas le wagon — sur la marge De son bel habit noir, un énorme crachat ! Il volait — pas Carnot, le wagon — sous sa charge ! L'ingénieur veillait pour que rien ne clochât !

Jamais wagon pareil n'avait couru la voie. Il était tout capitonné de drap mastic ; Et contre le soleil qui descendait à pic, Des stores se levaient, découpés dans la soie. Sur une plate-forme, afin que le public Pût voir Carnot, s'ouvrait la porte à claire-voie.

Rien n'était négligé qui fût essentiel : Près du wagon-salon, le wagon de toilette ; La chambre avec son lit de parade et son ciel De lit et ses tapis de profonde moquette. La maison militaire avec Brugère en tête, Suivait, dans son wagon, le train officiel. Et Carnot souriait dans sa barbe d'ébène, Contemplant au miroir son grand air coutumier : « Ce serait, pensait-il, assez d'un costumier » Pour ressusciter toute une histoire lointaine, » Et qu'on crie, au train qui me mène — et que je mène : » Louis XIV est mort, vive Carnot Premier ! »

Paul FERRIER.

Moyen pour conserver le lait. — Remplissez de lait frais une bouteille que vous plongerez jusqu'au goulot dans de l'eau que vous laisserez bouillir pendant un quart d'heure. Retirez alors votre bouteille et bouchez-la immédiatement avec soin, en la goudronnant afin que le lait qu'elle renferme n'ait aucune communication avec l'air. Vous pourrez conserver de cette manière du lait pendant plus d'une année.

Orange. — Prendre une belle orange, la transpercer d'un bâton de canelle ; plongez-la ensuite dans un mélange à parties égales d'alcool et de sirop de sucre. Ne consommer la liqueur qu'au bout d'un mois.

Pour toutes les liqueurs on peut employer l'eau-de-vie au lieu d'alcool ; mais, outre que ce dernier offre plus d'avantages, il revient, calcul établi, à un prix moins élevé.

Employer de préférence l'alcool de grains.

Vérification du lait. — Prenez du gyps en poudre et mélangez-le avec un peu de lait pour former une pâte. Si le lait est pur, la pâte prendra 10 heures pour se durcir ; s'il y a 25 % d'eau, elle se durcira en 2 heures, et avec 75 %, en 40 minutes.

Manière facile de cirer les planchers. — Vous prenez une poignée de cendres de bois que vous mettez dans un nouet de linge, et vous faites bouillir dans un vase, avec de l'eau. Vous décantez et remettez à bouillir cette eau lessivée, avec différents petits morceaux de cire. Vous étendez cette eau sur le plancher, sans être chaude, et vous frottez ensuite avec une brosse. Dans un instant le plancher, qui doit avoir été d'abord décrassé et être bien sec, est ciré sans fatigue.

La 39^e livraison de l'*Album national suisse* contient les portraits suivants : + A. Zurcher, de Berthoud ; H. Schaller, conseiller

d'Etat, de Fribourg ; + le père Anderledy, du Valais, général de l'ordre des jésuites ; A. Bezzola, des Grisons, conseiller national ; L. Forrer, de Zurich, conseiller national, le fougueux avocat des septembristes tessinois ; L. Brenner, de Bâle, conseiller d'Etat et conseiller national ; H. Augst, de Zurich, directeur du musée national suisse ; + F.-H. Oser, de Bâle, poète.

Pourquoi et parce que. — Quand la vapeur sort du bec d'une bouilloire, pourquoi ne l'aperçoit-on qu'à un ou deux centimètres de ce bec ? Parce que la vapeur pure, ou l'eau passée tout entière à l'état de gaz, est invisible ; or, très près du bec ou de l'ouverture de la bouilloire, l'eau est tout entière à l'état de gaz. Mais dès qu'une partie de la vapeur s'est condensée ou est repassée à l'état liquide, elle redevenait visible.

Pensées et maximes.

Rendre un service de mauvaise grâce, c'est chanter une musique céleste avec une voix enrouée.

Il y a trois choses qu'on ne pardonne jamais à une personne : le bien qu'elle vous a fait, le mal qu'on lui a fait, et le mal qu'on n'a pas pu lui faire.

Si chacun de nous employait à se corriger le temps qu'il met à vouloir corriger les autres, le monde aurait bientôt changé de face.

Quand un homme tombe dans le malheur, nous écoutons volontiers tout ce qui peut nous dispenser de lui venir en aide.

Pour bien conduire un cheval, il faut la bride et l'éperon ; de même pour l'homme, il faut tour à tour retenir et pousser en avant.

L'âge des immortels de l'Académie française. — Lesseps, 86 ans ; Legouvé, 84 ; X. Marmier, 82 ; Duruy, 80 ; C. Doucet, 79 ; J. Simon, 77 ; John Lemoinne, 76 ; duc d'Audiffret-Pasquier, 76 ; Rousse, 75 ; Leconte de Lisle, 71 ; C. Rousset, 70 ; duc de Broglie, 70 ; Jurien de la Gravière, 70 ; Pasteur, 69 ; Mazade, 69 ; Joseph Bertrand, 69 ; Boissier, 68 ; A. Dumas, 67 ; Renan, 67 ; Mézières, 65 ; Taine, 63 ; Emile Olivier, 69 ; Max. du Camp, 69 ; Perraud, 63 ; Léon Say, 65 ; Gréard, 63 ; Sardou, 60 ; Cherbuliez, 59 ; Meilhac, 59 ; Pailleron, 57 ; Halévy, 57 ; Hervé, 56 ; Sully-Prudhomme, 57 ; Claretie, 49 ; F. Coppée, 48 ; d'Haussonville, 47 ; Vogüé, 43 ; de Freycinet, 67 ; Loti, 41.

Souscription Davel.

Liste précédente dont le montant à été remis au comité central Fr. 134 50
M. C. R. » 5 —

Total. Fr. 139 50

Boutades.

Au régiment :

— Mon colonel, ma sœur se marie et je viens vous demander une permission.

— Tu as donc une sœur ?

— Oui, mon colonel .. Nous sommes deux enfants : une fille et un garçon.. C'est moi qui suis le garçon.

Un pauvre hère, mû par un sentiment incompréhensible, entre dans un bureau de poste.

— Combien devrais-je vous payer pour envoyer un mandat de cent francs à Marseille ?

— Un franc.

— Le voici... Envoyez-les.

— Mais les cent francs ?

— Ah ! s'il faut donner les cent francs par-dessus le marché!...

Et il s'éloigne dignement, en empochant ses vingt sous.

En wagon.

Entre mari et femme, après quelques années de mariage :

— Mon ami, prêtez-moi donc un instant le journal que vous lisez.

— Oui, chère amie, au prochain tunnel.

Un juge disait à un chanoine qui était venu trop tard à l'audience : « Il paraît, monsieur l'abbé, que vous dormez la grasse matinée. »

Le chanoine répondit : « C'est que nous n'avons pas la ressource de l'audience. »

A la correctionnelle :

— Prévenu, votre figure ne m'est pas inconnue ; j'ai déjà dû vous voir ici avant les vacances.

— Mon président, vous devez confondre avec ma sœur.

L. MONNET.

RECETTE DE LAUSANNE
Les bureaux du receveur sont transférés rue du Grand-Chêne, 14, maison Noverraz.

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité : nombreuses références.

L. FATIOL, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encasement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, 25. Communes fribourgeoises 3 % différée à fr. 48.—. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,25. De Serbie 3 % à fr. 79,—. — Bari, à fr. 58,—. — Bartella, à fr. 38,—. — Milan 1861, à fr. 38,—. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,—. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 12,—. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD